
Procès-verbal du Conseil d'école du Lundi 11 novembre 2019

Ecole André Malraux, Annexe du Lycée Charles de Gaulle

Etaient présents :

Equipe de direction : Aurélie Exbrayat, Directrice, Didier Devillard, Proviseur, Sébastien Rest, Directeur administratif et financier, Cerian Maraviglia, Coordinatrice d'anglais.

Les enseignants : Marie-Christine Matta, Corinne Carrier, Laurence Metz, Bruno Basset, Lydia Orhan, Emilie Galmiche, Sidonie Mançois, Géraldine Allot, Florence Bonnet, Anny Robin, Luke Thompson.

Les parents représentants APL : Elisabeth Flawn-Thomas, Rola Raad, Rachel Meckler, Ophélie Scherrer

1 - QUESTIONS D'ORDRE STATUTAIRE

- Présentation des membres du nouveau conseil d'école pour l'année 2019-2020

L'association APL a obtenu 10 sièges cette année au conseil d'école Malraux. Nous les félicitons et leur souhaitons la bienvenue.

287 Electeurs Malraux
137 votants soit 47.73% des parents
133 voix obtenues par l'association APL.

- **Secrétaire de séance** : Florence Bonnet

- Lecture des questions diverses formulées par l'association de parents (APL) :

1. Il semblerait que les heures de sport ne soient pas les mêmes suivant les classes sur un même niveau. Pouvez-vous nous dire combien d'heures d'EPS ont les différentes classes et comment elles sont réparties ?
2. Les devoirs à la maison : la quantité est disparate entre deux classes d'un même niveau en français et en anglais. Pouvez-vous nous dire quelles sont les consignes et les mesures appliquées en termes de devoirs à la maison par l'école ?

Mme Exbrayat répondra en déroulant l'ordre du jour et en fin de conseil si besoin.

Il est rappelé en préambule que le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnel doté de compétences décisionnelles. Il encadre le vote du règlement intérieur et l'adoption du projet d'école.

- Adoption du règlement intérieur 2019-2020 :

Modification de l'article I – 5 comme suit :

Absences et retards doivent être signalés et justifiés auprès du secrétariat, la direction en copie. L'école transmettra les informations aux enseignants.

Un élève absent depuis plus de deux semaines sera rayé des listes, si, entre temps, les parents n'ont pas indiqué par courrier les motifs de son absence.

Ajout de l'article I - 6 comme suit :

En cas de maladie de leur enfant, les parents tiendront compte des consignes indiquées par l'école quant aux périodes d'évictions recommandées par le Médecin scolaire et l'agence de santé publique.

Ajout de l'article I - 14 comme suit :

Les parents intervenants dans l'école sur temps scolaire ou accompagnateurs de sortie ne sont pas autorisés à prendre des photographies d'élèves et d'adultes de l'école avec leur appareil photo personnel.

Adoption à l'unanimité du règlement intérieur 2018-2019.

- Communication :

La direction rappelle à tous les parents que les communications Whatsapp, si elles peuvent permettre des échanges informels de la vie quotidienne et périscolaire pratiques, ne permettent pas de résoudre les difficultés d'un élève avec des camarades par exemple, ou d'obtenir des informations fiables sur ce qui appartient au temps scolaire.

Les parents sont invités à s'adresser aux interlocuteurs officiels de l'école afin que des réponses appropriées et constructives soient possibles.

Les groupes Whatsapp peuvent vite, au sein des communautés scolaires, ou parmi les élèves en collège, faire enfler des rumeurs ou des mécontentements, mettre des parents mal à l'aise. De plus, le caractère public des réseaux sociaux engage les utilisateurs à respecter le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Une demande a été formulée à l'école pour que les concerts de fin décembre ne soient pas programmés juste avant les vacances. L'école ne peut tenir compte de cette demande car elle souhaite, d'une part, maintenir le nombre de séances de chorale et de répétitions prévues avec les élèves ; d'autre part continuer de fêter avec élèves et parents la fin de

l'année juste avant les vacances. Le calendrier scolaire est connu des familles très en amont, l'année précédente. Les festivités proposées par l'école ne peuvent tenir compte des possibles départs anticipés de quelques-uns, étant entendu que l'école compte sur l'assiduité des élèves.

2- QUESTIONS D'ORDRE MATERIEL ET FINANCIER

- Travaux & équipements

Travaux réalisés pendant les vacances de la Toussaint :

- Le terrain des bunkers attenant à la cour de l'école maternelle a été défriché. Les travaux envisagés il y a quelques années pour aplanir ce terrain et y construire un espace praticable ne sont plus d'actualité. Ces travaux engendreraient un coût très conséquent alors même que l'école dispose déjà de nombreux espaces extérieurs.

- Le passage piéton côté Bordars road a été refait cet été mais le dos d'âne a été supprimé. Un revêtement rouge avec des lignes jaunes a été peint sur le sol mais le ralentisseur précédent a été supprimé. Cela a été signalé par l'école en accord avec l'association de parents. Le borough n'a pas confirmé la création d'un passage piéton protégé devant l'école. Cela pose un problème de sécurité alarmant car les voitures circulent trop vite aux abords de l'école. Il est indispensable que des aménagements supplémentaires soient réalisés dès que possible. Le Lycée va faire le nécessaire pour obtenir des travaux satisfaisants. Les parents sont prêts à se mobiliser si le borough n'apportait pas une réponse adaptée.

Equipement : Achats réalisés

L'école a été dotée de poubelles de tri sélectif (plastique, papier, autres déchets). Six bacs à fleurs ont été achetés en prévision de plantation d'aromates.

Equipement à venir

- Un éclairage va être réinstallé le long du bâtiment cycle 3 afin que les parents circulent aisément avec leurs enfants une fois la nuit tombée, en quittant la garderie Aktiva. En attendant, les classes de cycle 3 resteront allumées pour baliser le chemin.

- Hygiène et sécurité

Exercices réglementaires :

Le premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 20 septembre. Tout s'est bien passé, les élèves et les enseignants sont habitués à cet exercice et sont bien organisés.

Le premier exercice de confinement n'a pas encore eu lieu. Une société extérieure a été mandatée cette année par l'AEFE pour organiser, informer et évaluer le dispositif dans les établissements à gestion direct. Les élèves, parents et enseignants seront informés et préparés à l'exercice.

Vaccination contre la grippe

Une équipe du NHS sera présente dans l'école **lundi 2 décembre** pour administrer le vaccin contre la grippe aux enfants dont les parents le souhaiteraient. Une communication spécifique sera adressée en amont aux parents par le secrétariat.

- Restauration scolaire

Trois commissions de cantine auront à nouveau lieu cette année. La première commission réunira le 12 novembre deux parents d'élèves, une surveillante de cantine, deux élèves de CE2 volontaires, deux élèves de CM2 volontaires, Jamie Costard, chef cuisinier à l'école, Christophe Vandamme, représentant de la société Holroyd, Nicolas Meunier, Chef de la restauration du Lycée et la directrice.

La commission de cantine a principalement travaillé l'année dernière à la mise en œuvre effective de préconisations formulées lors des précédentes commissions. Le fonctionnement de la cantine a très favorablement évolué. La commission des menus va pouvoir davantage se consacrer à la vérification des menus pour veiller à un bon équilibre alimentaire.

3 - QUESTIONS D'ORDRE PEDAGOGIQUE

- Bilan de rentrée scolaire

La rentrée s'est très bien passée.

Effectifs

L'effectif global est en légère baisse. Nous accueillons 232 élèves, soit 6 élèves de moins qu'en septembre dernier, dont 63 nouveaux élèves.

La structure pédagogique 2019-2020 est la suivante : PS/MS vert (7+ 14 élèves), PS/ MS (10 + 13 élèves), MS/GS (6 + 17 élèves), CP (23 élèves), CE1 (27 élèves), CE1/CE2 (11 + 12 élèves), CE2 (26 élèves), CM1 (24 élèves), CM1/CM2 (9+11 élèves), CM2 (22 élèves).

La structure pensée cette année en classes à double-niveaux en maternelle a permis de satisfaire les demandes et d'accueillir 33 MS, ce qui n'aurait pas été possible sur une classe de niveau simple.

L'équipe

Elle compte une nouvelle ASEM en PS/MS : Madame Alexandra Chaudemanche.

Mme Katie Nicholson est remplacée jusqu'à la fin de son congé maternité (fin d'année scolaire) par Madame Mahro Ghobadi, également en poste une partie de la semaine à l'école primaire de South Kensington.

Le gardien de l'école, M. Steven Wilkins a quitté ses fonctions cet été. Il est remplacé par Winston Jordan.

Depuis la rentrée, Madame Edgar, secrétaire de l'école, est remplacée les vendredis par Madame Laurence Jouenne.

Intervention du Proviseur au sujet des effectifs à South Kensington :

Le Lycée Charles de Gaulle compte 3540 élèves cette année. Une légère augmentation des effectifs sur le collège et une légère baisse sur le lycée et la section internationale ont été observées. L'école primaire de South Kensington a fermé un CM2 au profit d'une

ouverture de classe en petite section. La capacité d'accueil en PS est inférieure à la capacité d'accueil en CM2 mais l'inscription d'élèves dans la structure dès la petite section est très satisfaisante tant pour les familles que pour l'établissement.

Le Lycée a connu en septembre une baisse de 130 intentions d'inscription durant l'été, pour 90 cette année (dont 30 élèves sans motif connu à la rentrée).

Les départs et les arrivées d'élèves durant l'été ont maintenu la structure à un point d'équilibre, avec deux élèves de plus qu'en septembre dernier. Accueillir 100 à 130 élèves de plus, (l'équivalent d'un élève de plus par classe sur toute la structure) permettrait d'envisager une part plus importante d'investissements.

Le Lycée Charles de Gaulle bénéficie d'une bonne réputation auprès des familles françaises et francophones.

La demande ministérielle, à savoir doubler les effectifs d'élèves du réseau AEFÉ d'ici 2030, va conduire les établissements homologués à davantage promouvoir leur offre pédagogique auprès des familles britanniques ou des pays tiers.

La présence du Lycée au salon des écoles indépendantes anglaises ou bilingues de Battersea a été un signal fort en ce sens.

Un changement d'appellation des filières « classiques » et « bilingues » a été opéré dernièrement pour mieux traduire auprès des nouvelles familles le caractère bilingue avéré des deux cursus. Les parents qui s'inscrivent doivent choisir désormais entre le cursus « bilingue à anglais renforcé » qui est dispensé sur toutes les écoles primaires (3 à 4 heures d'anglais au minimum par semaine) ou le cursus « bilingue à parité horaire » des écoles Marie d'Orliac ou Wix.

Le Proviseur remercie chaleureusement les parents qui font, avec enthousiasme et conviction, la promotion du Lycée au quotidien. Ils sont des partenaires précieux, appréciés et écoutés des familles qui se renseignent sur les écoles pour leurs enfants.

Portes ouvertes

Une présentation de l'école pour les nouveaux parents susceptibles d'inscrire leur(s) enfant(s) à la rentrée prochaine aura lieu Vendredi 25 et vendredi 29 novembre de 9h à 11h.

N'hésitez pas à faire circuler l'information autour de vous. Les personnes intéressées doivent s'inscrire sur Eventbrite via le site du Lycée.

D'autres portes-ouvertes seront organisées des samedis matin.

Communication avec les parents

Elle s'organise autour de rendez-vous spécifiques tels que les réunions de rentrée, la journée banalisée de rencontres professeurs/parents (le vendredi 13 décembre cette année), les rendez-vous individuels et d'une communication régulière via les cahiers de liaison, le panneau d'affichage, les mails informatifs, le blog de l'école et le site internet.

Les rendez-vous représentants de parents/direction réguliers et les trois conseils d'école sont également des temps de concertation et de communication.

Le Lycée Charles de Gaulle déploie depuis l'année dernière un plan communication pour mettre en valeur les atouts de l'établissement à l'extérieur pour attirer de nouvelles familles, et faire savoir que le Lycée et ses annexes peuvent accueillir de nouveaux élèves : des publicités sont diffusées dans la presse et sur les réseaux sociaux, des journées portes-ouvertes sont organisées plusieurs fois dans l'année sur le site principal et ses annexes. Le site de l'établissement et les blogs des écoles ont été repensés et proposent de nouvelles interfaces depuis l'année dernière. Le Lycée a participé pour la première fois cette année

au Salon des écoles indépendantes anglaises pour faire connaître son offre éducative aux familles anglaises et pays tiers.

- Projets et actions pédagogiques

Activités, actions et évènements ponctuels ou annuels :

- Ecole en Démarche de Développement Durable (E3D) : Le Lycée Charles de Gaulle et ses annexes poursuivent leur démarche de développement durable. Diverses actions sont mises en œuvre ou programmées. L'école va reconduire la « Earth Week » en avril prochain.

Depuis l'arrivée des nouvelles poubelles, le tri sélectif est opérationnel dans les classes. Par ailleurs, les élèves continuent tour à tour à peser les restes alimentaires après les repas. Ils sont mobilisés pour lutter contre le gaspillage et pour contribuer à la diminution des restes alimentaires.

Des plantations verront le jour au cours de l'année pour transformer les jardinières nouvellement acquises en jardin d'aromates.

- Activités sportives menées par des intervenants spécialisés :

La baisse de budget a conduit l'école l'an dernier à diminuer le nombre d'intervenants spécialisés par classe mais les heures d'EPS dispensées aux élèves restent les mêmes car les enseignants assurent aussi des séances d'éducation physique. Le volume horaire d'EPS est annualisé. Il peut se décliner d'une classe à l'autre différemment au cours de l'année. Les heures de sport peuvent notamment être massées à l'occasion d'une rencontre sportive ou de la préparation d'un événement sportif (Endurance par exemple et « Course contre la faim »).

Les temps de récréation doivent être décomptés des heures d'enseignement préconisées par les textes officiels. L'école fait le choix de ne pas le faire sur les heures d'anglais. Les classes et le service de restauration se partagent l'usage du gymnase. Les matinées sont réservées aux élèves de maternelle. Les cours de récréation sont aussi utilisées mais soumises aux contraintes de la météo.

Des intervenants spécialisés interviennent ainsi :

Gymnastique : du MS au CM2 (sauf CE2)

Natation : de la GS au CE2

Arts martiaux : CE2

Basket : CM1 et CM1/CM2

Badminton : CM2

Des journées de rencontres sportives athlétisme cycle 3 s'échelonnent au cours de l'année. Le jeudi 3 octobre, les élèves de CM1/CM2 et de CM2 ont participé aux

traditionnelles rencontres d'athlétisme rassemblant à South Park 8 écoles françaises de Londres.

Des rencontres « Danse/bal traditionnel » seront organisées sur Londres cette année le 21 mai au Community Center et proposées à des classes de maternelle du réseau AEFÉ volontaires. Les trois classes de maternelle y participeront.

- Prix de littérature de jeunesse « les Incorruptibles » : Toutes les classes de l'école participent à ce prix qui propose des sélections d'albums et de romans de qualité aux enfants afin de favoriser leur lecture plaisir et de leur faire découvrir des textes enrichissants. Ce prix donne la parole aux jeunes lecteurs et valorise le vote. Les élèves lisent une sélection d'ouvrages adaptée à leur niveau et choisissent chacun leur livre préféré. Les élèves se forgent une opinion personnelle sur les titres en compétition et apprennent le jeu de l'argumentation.
- South Ken Kids Festival :
Dans le cadre du South Ken Kids Festival, quatre classes vont participer à l'école à des ateliers de littérature en présence d'auteurs de littérature de jeunesse. Les classes de MS/GS et CP accueilleront l'auteure/illustratrice Magali Le Huche lundi 18 novembre à l'école. Thomas Baas mènera quant à lui des ateliers dans les classes de CE1 et de CE1/CE2 vendredi 22 novembre.
- Semaine des Lycées français du monde
Pour la troisième édition, l'AEFE invitera les familles, du 18 au 22 novembre, à découvrir le dynamisme, les atouts et la diversité des Lycées français du Monde, via une carte interactive sur le thème « De la maternelle au baccalauréat, l'enseignement français pour réussir ».
- Des actions caritatives : Le Mac Millan Coffee a eu lieu le jeudi 26 septembre grâce à l'implication des élèves de CM1. Les élèves de CM2 ont proposé une vente de bleuets en novembre. Une action Téléthon sera menée par les élèves de CE2 le vendredi 22 novembre. Une vente de gâteaux et de petits accessoires au profit de la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires sera organisée à la sortie des classes ce jour-là.
Les élèves de CP communiqueront sur le Christmas Jumper Day.
Ces actions donnent l'occasion aux élèves de s'impliquer dans la vie de leur école et de s'engager régulièrement dans des actions de solidarité.
- Sorties et voyages : Chaque classe fera une ou plusieurs sorties culturelles dans l'année.
- Chorale : Tous les élèves participent à une chorale. Les élèves de CE2 et de CM1 chanteront le 7 février dans le cadre du projet « Young Voices ». Les autres élèves de l'école participent ce trimestre à la chorale dirigée par M. Bruno Basset. Les

concerts de fin d'année seront proposés aux parents concernés comme annoncé dans les lettres mensuelles. Par ailleurs, comme l'an dernier, un concert au Cadogan Hall réunira des classes de tous les sites du Lycée le 5 juin prochain. Cette année, ce sont les classes de CE1 et de CE1/CE2 de l'école qui s'engageront sur ce projet.

- « Silence, ont lit » : poursuite du dispositif dans toutes les classes tous les jours de 13h20 à 13h35 à l'exception du mercredi. Les parents qui le souhaitent peuvent venir lire à l'occasion d'un passage à l'école ou venir tout spécialement.
- Reprise de « l'Œuvre du mois » : A chaque période scolaire, une œuvre d'art sera de nouveau à l'honneur dans l'école, de la PS au CM2 sur le thème « A Table ! » cette année, grâce au travail de Mme Sophie Chemin.
- Election des délégués et conseils d'enfants : Les élèves de CE2 au CM2 ont élu leurs délégués lundi 14 et mardi 15 octobre. Ils ont voté à bulletin secret. Les candidats du second tour avaient au préalable assuré leur campagne électorale auprès de leurs camarades en concevant eux-mêmes leurs affiches électorales. Ils ont choisi le lieu de la prise de vue, le cadrage, leur posture, leur slogan et sa mise en forme.

Cinq conseils d'enfants vont être programmés dans l'année. Les élèves délégués titulaires élus aux élections de CE2, de CM1 et de CM2 de l'école y assisteront. Deux élèves de CP et de CE1 volontaires y assisteront à tour de rôle. Ces conseils impliqueront les élèves, par l'intermédiaire de leurs délégués, dans la vie de leur école. Des sujets que les élèves ont à cœur seront abordés. Les élèves seront écoutés, consultés, informés. Ils seront également force de proposition.

- Rencontres parents/professeurs

Elles se dérouleront le vendredi 13 décembre toute la journée. Les enfants n'auront pas classe ce jour-là. Les parents pourront faire le choix de les inscrire à la garderie Aktiva ouverte sur l'école pour la journée (payante sur réservation) ou de les confier le temps du rendez-vous à la garderie proposée par l'Amicale (gratuite sans réservation préalable)

- Enseignement de l'anglais – présentation par Mme Cerian Maraviglia, coordonnatrice d'anglais au Lycée.

Nous accueillons Madame Mahro Ghobadi au sein de l'équipe anglaise pour remplacer Madame Katie Nicholson qui est en congé maternité jusqu'à la fin de l'année. Une information aux parents de CM2 (et de CM1 volontaires) est organisée, comme chaque année, après le premier conseil d'école. Monsieur le proviseur et Madame Maraviglia

présenteront les cursus possibles au collège et au Lycée, les options possibles pour la sixième puis répondront aux questions des parents.

Une présentation sera également proposée, courant décembre, en classe, à tous élèves de CM2 par Madame Maraviglia.

Les langues vivantes enseignées au Lycée dès la sixième en section plurilingue leur seront aussi présentées en classe par des professeurs du collège.

Les tests pour candidater à la section internationale se dérouleront comme l'année dernière sur le site du Lycée et réuniront les élèves de CM2 candidats le samedi matin 14 mars.

Par ailleurs, tous les élèves de CM2 passeront les « tests d'anglais CM2 » du mardi 21 au jeudi 23 avril pendant les heures d'enseignement d'anglais. Les résultats à ces tests permettront au lycée de tenir compte du niveau des élèves de sixième pour les affecter dans des groupes d'anglais correspondants à leur niveau.

Les élèves de l'école ayant suivi une scolarité à Malraux réussissent à plus de 95% les tests CM2 niveaux B1/B2 (niveau attendu en fin de 3^{ème} en France). Ces tests sont basés sur le curriculum anglais et ressemblent à l'examen « 11 + » des écoles anglaises.

Les professeurs d'anglais des écoles primaires se sont rencontrés en septembre dernier pour établir une programmation commune des contenus et compétences travaillés en CM2 afin de vérifier que tous les points du programme soient abordés avant la passation des tests.

Il est précisé par Mme Exbrayat qu'en juin dernier, 84% des élèves de terminale du Lycée Charles de Gaulle ont obtenu une note comprise entre 18 et 20 sur 20 en anglais, au baccalauréat, 10 % des élèves ont obtenu une note comprise entre 16 et 18 sur 20, et 6% des élèves une note comprise entre 13 et 16.

Par ailleurs, l'excellence des élèves du Lycée est reconnue par les plus prestigieuses universités (anglaises, françaises et autres). Nous savons que 56 % de la promotion 2018 a choisi de poursuivre ses études au Royaume-Uni, 28 % en France.

4 – INFORMATION PAR LES ASSOCIATIONS

- L'Amicale

La transition au niveau du bureau avec les deux nouvelles trustees se passe bien.

Le démarrage des activités s'est déroulé sans difficulté particulière à la rentrée.

Le taux de remplissage des activités est satisfaisant dans l'ensemble. Quelques nouveaux instructeurs et nouvelles activités ont marqué ce début d'année. Les élèves peuvent désormais pratiquer le dessin, le mini ballet, le roller, la « street dance » et l'activité « recyclage ».

L'Amicale reconduit le financement de l'ensemble orchestral le vendredi midi, du Prix des Incorruptibles, des festivités de fin décembre (spectacle, sapin, venue du Père-Noël).

La boulangerie fonctionne bien et s'est même développée. L'annuaire 2019-2020 est en vente dans la cour des parents et au secrétariat. Les trustees de l'Amicale remercient Madame Debru pour son investissement sur ces deux projets, Madame Mathiesen pour son travail sur l'agenda 2019-2020 qui a été offert par l'Amicale à tous élèves à partir du CE1, enfin les enseignants qui prennent le temps chaque année de partager les photographies de leurs projets et sorties pour la réalisation du « Yearbook Ecole » et « Yearbook CM2 ».

L'Amicale va faire en sorte de mettre très prochainement en avant, sur leur site internet, les activités proposées après la classe car la liste n'est actuellement pas accessible aux familles qui visiteraient le site pour s'informer sur l'offre extrascolaire de l'école. Or, l'offre est riche et variée. C'est un atout de l'école à partager avec les familles recherchant une école pour leur(s) enfant(s).

- L'APL

Les parents d'élèves élus sont intervenus au cours du point travaux pour manifester leurs attentes et possibles soutiens au sujet de la sécurité aux abords de l'école. (Voir point travaux et équipement)

5 - QUESTIONS DIVERSES DE L'APL

1. Il semblerait que les heures de sport ne soient pas les mêmes suivant les classes sur un même niveau. Pouvez-vous nous dire combien d'heures d'EPS ont les différentes classes et comment elles sont réparties ?
→ **Cf. Voir point Projets et actions pédagogiques**

2. Les devoirs à la maison : la quantité est disparate entre deux classes d'un même niveau en français et en anglais. Pouvez-vous nous dire quelles sont les consignes et les mesures appliquées en termes de devoirs à la maison par l'école ?

Les devoirs écrits sont interdits depuis 1954. Les devoirs qui sont donnés aux élèves de l'école ne doivent pas excéder 15/20 minutes par soir en CP et CE1 et 30 minutes en CE2/CM. Au-delà de ce temps, les parents sont invités à prendre contact avec l'enseignant pour vérifier qu'il n'y ait pas de malentendu dans la compréhension du travail à faire ou pour faire part d'éventuelles difficultés de l'enfant (fatigue, résistance/réticence à faire les devoirs, notions non comprises, difficultés de mémorisation). Certains enseignants ont rappelé à l'occasion de rendez-vous de parents qu'un temps de devoirs de 1h30 le soir était tout à fait excessif. La fatigue et le désintérêt des élèves s'observent ensuite en classe. Aucune nouvelle notion ne peut être donnée aux élèves en devoirs. Les élèves sont bien entendus autorisés à écrire ou recopier des mots pour les mémoriser mais les devoirs doivent simplement permettre aux élèves de mémoriser et fixer des choses étudiées en classe : relecture et apprentissage d'une leçon, mémorisation de l'orthographe de quelques mots, restitution d'une autodictée ou récitation d'une poésie. En anglais, les élèves sont invités à réviser pour les « spelling tests », à s'entraîner à lire à haute voix. Du travail facultatif à l'écrit peut être donné en cycle 3.

Les enseignantes de CM2 donneront progressivement aux deuxième et troisième trimestres davantage de devoirs à leurs élèves pour les préparer à la sixième et à la nécessité de planifier ses devoirs et de faire son travail en avance.

